

vagants et criards de tous les instruments réunis.

Puis une seule voix s'éleva, voix profonde et grave, récitant un verset du *De profundis*.

Tous les versets y passèrent jusqu'au dernier, et, entre chacun, un affreux tintamarre se fit entendre, mêlé aux sourds bourdonnements de la marmite.

Rien ne bougeait dans la maison. Les charivari-seurs commençaient à perdre un peu contenance, lorsque l'un d'eux,—le mari de Charmante, peut-être—, s'avança près de la porte et frappa trois grands coups de bâton. Aussitôt, une grêle de pierres assaillit la maison et vint s'abattre contre le mur et les volets fermés.

Les cris et le tintamarre redoublèrent.

Tout à coup, la porte contre laquelle on avait frappé, s'ouvrit toute grande et Louis Doff parut sur le seuil.

—Que voulez-vous ? dit-il d'une voix ferme.

Les quatre porteurs avancèrent le cercueil jusque sur les marches du perron et l'élevèrent sur leurs épaules.

Alors une voix sortit de l'intérieur de la caisse :

—C'est ta défunte, dit cette voix, qui vient te reprocher ta conduite. *Libera me Domine !*

—*Libera me Domine !* répétèrent toutes les voix, pendant que la marmite tintait son glas le plus lugubre.

Le maire devint pâle.

Mes amis, dit-il, les dents un peu serrées, retirez-vous en paix, et retournez vous en chacun chez soi. Vous en avez assez fait et il est temps de dormir.

Ce n'était pas l'affaire des masques ; ils se mirent à orier de plus belle.

Le maire devint encore plus pâle.

—Retirez-vous, leur cria-t-il, ou je ne réponds plus de moi !

Et il s'avança sur le perron.

Il y avait quelque chose de grand dans l'action de cet homme bravant une foule.

La foule ne le comprit pas ainsi.

Les cris redoublèrent avec le bruit, et les pierres commencèrent à voler ; deux ou trois personnes même s'avancèrent dans leur excitation pour saisir le maire.

Alors, celui-ci recula jusqu'à la porte, et passant sa main derrière lui, il saisit un fusil à deux coups qu'il tenait constamment chargé sur ses crochets et, bondissant sur le perron, il lâcha les deux coups à la fois.

Ce fut un véritable coup de théâtre. Toute la foule s'éclipsa en un clin d'œil, abandonnant derrière elle le caisson, la marmite et tout l'attirail de charivari.

Deux minutes après, il n'y avait plus personne. Le maire seul était encore debout sur son perron, appuyé sur le canon de son fusil.

Il se passa la main sur le front et parut comme s'il sortait d'un rêve. Il éteignit du pied une des torches qui brûlait encore sur les marches, entra chez lui et ferma sa porte à double tour.

Le lendemain matin, les premiers passants purent voir tous les objets que l'on n'avait pas encore relevés, devant la porte du maire. Une mare de sang s'était caillée près du caisson. On ne savait pas trop d'où ce sang pouvait venir. Mais une femme s'étant avisée de soulever le drap qui recouvrait encore le simulacre de cercueil, elle pâlit et tomba à la renverse en jetant un grand cri.

D'autres personnes arrivèrent et, en regardant dans la caisse, s'aperçurent avec horreur qu'elle contenait un cadavre que l'on reconnut de suite pour celui du bedeau.

Sur examen, on découvrit qu'il avait une affreuse blessure au flanc droit ; mais le médecin, appelé par la suite, déclara que cette blessure n'avait pas été mortelle par elle-même, et que le défunt était plutôt mort de l'épuisement causé par une perte de sang trop considérable. Il est probable, et même certain que si le bedeau avait été pensé à temps, sa blessure n'aurait eu aucune issue fatale.

Comme de raison la justice fut saisie de l'affaire. On constata sans peine que l'un des coups de fusil tirés par le maire avait atteint l'infortuné bedeau à travers les planches de la caisse.

Le maire lui-même expliqua ainsi la chose en venant se mettre à la disposition des magistrats.

Il y eut un procès criminel dont nous ne raconterons pas les détails. Nous dirons seulement que Louis Doff fut acquitté à l'unanimité sur le principe qu'il était dans un cas de légitime défense, et qu'il avait de justes raisons de craindre pour sa vie et celle de sa famille.

L'affaire judiciaire en resta là, mais l'opinion publique qui, quoique souvent fautive, règne presque toujours en souveraine, força le maire à laisser son village pour aller se fixer dans un autre endroit du pays.

Avant son départ il établit une petite rente viagère en faveur de la veuve du bedeau, reversible sur la tête de chacun de ses enfants, jusqu'à leur majorité.

Malgré tout, la Griffonne lui fit une excellente femme et traita parfaitement les deux enfants du premier lit qui l'aimaient presque autant que leur mère véritable.

On ne sut jamais précisément où avait porté le second coup de fusil tiré par Louis Doff.

Seulement, il est remarquable qu'à partir de cette mémorable nuit, Charmante fut, quinze jours durant, retenue au logis.

Lorsqu'elle sortit pour la première fois, on s'aperçut qu'elle avait deux dents de moins et qu'elle ne parlait plus qu'une sorte de jargon inintelligible.

De mauvais plaisants prétendent que le coup de fusil en question n'a pas été étranger à ce résultat fâcheux, et que Charmante, qu'une insatiable envie de savoir avait poussée parmi les masques du charivari, a été punie par là où elle avait péché,

NAPOLÉON LEGENDRE.

